

Le programme HIRA

Depuis maintenant 35 ans, la mission de DAN Europe consiste en l'amélioration de la sécurité de la plongée. Cette mission repose sur différents axes : la fourniture d'assistance et de conseils médicaux liés à la plongée, la poursuite de travaux de recherche et le partage des nouvelles connaissances qui en découlent, le développement de formations aux premiers secours, ainsi que l'organisation de campagnes de sécurité. À présent, nous avons décidé d'aller encore plus loin en lançant une initiative à l'échelle mondiale dirigée aux centres de plongée et aux professionnels de la plongée, initiative dont tous les plongeurs bénéficieront.

Le plongeur

Pour la plupart des plongeurs, le choix d'une destination de plongée repose avant tout sur ce qu'ils aimeraient voir, ou sur le pays ou la région qu'ils souhaitent visiter. Le choix de l'hôtel se fait sur base des services fournis, du niveau de luxe offert, de l'aspect des chambres, ou tout simplement du nombre d'étoiles que l'hôtel affiche, un moyen rapide et efficace de savoir ce à quoi ils peuvent s'attendre.

Et quant au choix du centre de plongée ? Il ne s'agit pas réellement d'un libre choix : certains hôtels collaborent en effet avec un centre de plongée ou en incluent un. Dans le cas contraire, le choix reposera sur le prix des plongées. Ou sur la distance à parcourir entre l'hôtel et le centre de plongée, ou encore sur le type de plongées offert. Mais combien de plongeurs prennent en compte l'aspect le plus important, c'est-à-dire celui de la sécurité ? Qui cherche réellement à déterminer le niveau de sécurité offert par un centre de plongée, ou à savoir comment le personnel du centre réagira en cas d'urgence ? Il s'agit malheureusement là de l'un des critères les plus sous-estimés. Non parce que le plongeur ne s'y intéresse pas, mais parce qu'il n'existe aucune identification claire permettant au plongeur de prendre en compte ce critère de sélection si important. Par conséquent, la majorité des plongeurs partent du principe que la sécurité n'est pas un problème (ce qui devrait être le cas) et supposent que le centre de plongée maîtrise tous les risques. Ce n'est qu'après ses premières plongées que le plongeur découvre les éventuelles lacunes du centre en matière de sécurité. Cependant, même ainsi, lorsqu'il est trop tard pour changer, le plongeur n'a pas tous les éléments en main pour trouver un centre de plongée offrant une sécurité optimale. En effet, les plongeurs ne disposent généralement pas des connaissances et des outils nécessaires pour évaluer le niveau de sécurité et de préparation d'un centre de plongée. Ce n'est d'ailleurs pas à eux de procéder à une telle évaluation.

Imaginez à présent qu'en réservant votre séjour de plongée, vous disposiez d'un moyen d'identifier le niveau de sécurité et de préparation des centres de plongée. Un système qui reposerait par exemple sur un nombre d'étoiles, comme pour les hôtels, les restaurants, ou encore le vin. Un système qui indiquerait si le centre de plongée avec lequel vous souhaitez plonger détient les connaissances et les outils nécessaires pour assurer la sécurité de ses opérations et répondre correctement à une urgence.

Le centre de plongée

Pour être en mesure de guider ou de former les plongeurs, les professionnels de la plongée commencent par suivre un cours d'instructeur de plongée. Ensuite, parce que l'expérience ne s'enseigne pas, la plupart des professionnels de la plongée débutent leur carrière dans un centre ou une école de plongée, puis, une fois qu'ils ont acquis de l'assurance, certains ouvrent leur propre centre. Mais il n'existe aucun cours préparant à la gestion d'une entreprise de façon durable et sécuritaire. Néanmoins, dans toute entreprise, il incombe au gérant d'éviter à son personnel et à ses clients d'encourir des risques et des blessures inutiles. Celui-ci doit également s'assurer de la durabilité de ses activités. Ce n'est pas parce qu'on est un

instructeur de plongée expérimenté que l'on possède l'expertise nécessaire pour gérer un centre de plongée. De fait, tous les directeurs de centre de plongée ne prennent pas en compte l'ensemble des risques associés à leur activité et n'ont pas un plan d'action d'urgence en place leur permettant de réagir face aux différents types d'urgences.

Par risque, on n'entend pas uniquement les risques liés à la plongée, mais également les risques d'incendie, l'ergonomie acoustique, les aspects écologiques, la santé et la sécurité au travail, pour n'en citer que quelques-uns. Combien de gérants ont réalisé une évaluation du risque de leur centre de plongée ? Et s'ils l'ont réalisée, comment l'ont-ils communiqué à leurs clients ? Un centre de plongée qui a investi du temps et de l'argent dans la sécurité de son activité ne doit-il pas en informer ses clients ?

À l'heure actuelle, les centres de plongée ne disposent pas d'un moyen d'afficher leur niveau de préparation. Qu'ils aient ou non réduit les risques au minimum, le client ne le voit pas. Par conséquent, ce dernier ne prend pas cet aspect en compte et s'imagine que tous les centres de plongée s'équivalent en matière de sécurité.

Le processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques (HIRA)

Le programme DAN DSP repose sur un processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques (HIRA, Hazard Identification and Risk Assessment). En comprenant les risques associés à une activité de plongée, il est possible de les réduire au minimum. L'augmentation de la prise de conscience et la minimisation du risque permettent d'accroître la sécurité de la plongée.

Chaque centre de plongée étant différent et étant soumis à des risques variables, il n'existe pas de solution unique. Il est dès lors crucial que le gérant de centre de plongée mette en place un projet éducatif et informatif qui l'aide à comprendre ces risques. DAN accompagne le gérant de centre de plongée tout au long de ce parcours éducatif afin d'augmenter sa compréhension pas à pas et de l'aider à répondre aux prérequis.

En raison du nombre important d'aspects à prendre en compte, et afin d'aider les centres de plongée à améliorer leur sécurité progressivement, le programme DAN DSP est divisé en 3 niveaux. À chaque niveau correspondent des exigences spécifiques.

Pour le premier niveau, ou niveau de base (HIRA I), nous demandons que soient respectées les normes minimales auxquelles un plongeur doit pouvoir s'attendre de la part d'un centre de plongée (ou professionnel de la plongée). Le centre doit notamment disposer de matériel de premiers secours et d'un personnel formé à l'administration des premiers secours. Il doit par ailleurs avoir mis en place certaines procédures de fonctionnement standard (telles que des briefings de sécurité) ainsi que des plans d'action d'urgence.

Pour le niveau 2 (HIRA II), les exigences sont significativement plus élevées. Outre des procédures de fonctionnement et des plans d'action d'urgence supplémentaires, nous requérons un plan de durabilité environnementale et l'organisation périodique d'exercices d'intervention d'urgence. La mise en place de plans d'action d'urgence n'est certes pas une tâche aisée. Mais elle fait une différence considérable en ce qui concerne le degré de sécurité et de rapidité de réaction aux urgences de plongée offert aux clients. Ainsi, les centres et professionnels de la plongée qui satisfont les exigences HIRA II montrent qu'ils ont investi des efforts importants dans l'amélioration de la sécurité de leurs activités.

Le troisième niveau (HIRA III) permet aux centres de plongée de sortir du lot. Pour parvenir à ce niveau, le

centre de plongée doit véritablement embrasser la culture de la sécurité de la plongée. Nous guidons les participants au niveau HIRA III à travers un processus complet d'identification des dangers et d'évaluation des risques, en fournissant aux gérants de centre de plongée les outils nécessaires pour réaliser cette évaluation eux-mêmes. Nous les aidons à comprendre les risques présents à tous les niveaux de leur organisation et leur procurons les connaissances nécessaires pour pouvoir atténuer ces risques et procéder à des évaluations et à des améliorations continues de la sécurité de leur activité. Prendre en compte tous les aspects liés à la sécurité n'étant pas chose aisée, DAN fournit une assistance aux centres de plongée qui rencontrent des difficultés pour atteindre ce niveau d'excellence. Par le biais d'un réseau de coordinateurs d'agents de la sécurité de la plongée (Diving Safety Officer Coordinators), des professionnels formés à la réalisation d'évaluations des dangers et à la réduction des risques, nous sommes en mesure de nouer une collaboration étroite avec les centres de plongée désireux d'améliorer la sécurité de leur activité. Nous offrons également la possibilité de former un groupe de professionnels de la plongée en tant qu'agents de la sécurité de la plongée (Diving Safety Officers, DSO). De cette façon, le centre de plongée bénéficie de ses propres agents DSO, qui sont en mesure de superviser tous les aspects liés à la sécurité au sein de leur propre centre de plongée.

Se distinguer des autres et fournir aux plongeurs les outils nécessaires pour faire un choix éclairé du centre de plongée

Nous indiquions plus haut qu'il serait fantastique pour le plongeur, lors de la réservation d'un voyage, de disposer d'un moyen d'identifier le niveau de sécurité et de préparation des centres de plongée. Désormais, un tel système existe bel et bien.

Si certaines organisations de plongée font déjà la distinction entre les centres de plongée en fonction des services offerts et de critères définis par ces mêmes organisations, le programme DSP/HIRA permet à présent de prendre en compte tous les aspects liés à la sécurité. Ce programme est en effet accessible aux centres et organisations de plongée dans le monde entier.

Les centres ou professionnels de plongée ayant atteint le niveau HIRA I, II ou III auront la possibilité de le montrer à la communauté de plongeurs en affichant la déclaration de conformité HIRA correspondante. Leurs efforts se verront ainsi récompensés et leur visibilité face aux concurrents accrue. Quant au plongeur, il sera désormais en mesure d'orienter son choix de centre de plongée en fonction du niveau de sécurité offert aux clients. Une fois qu'un centre de plongée aura obtenu la conformité HIRA III, il pourra également demander à DAN de réaliser une évaluation supplémentaire du risque et de lui remettre un rapport écrit en plus de la certification HIRA.

La participation au programme HIRA est gratuite. Il s'agit pour DAN d'un moyen d'augmenter la sécurité de la plongée et d'accomplir sa mission. Le seul coût est celui lié au temps et à l'effort imparti par le centre ou professionnel de la plongée en vue d'obtenir le niveau HIRA souhaité et de contribuer à son tour à l'amélioration de la sécurité des plongeurs.

Tout centre ou professionnel de la plongée qui embrasse pleinement la culture de la sécurité de la plongée et qui tend vers une suppression des accidents au sein de son activité est éligible pour participer à ce programme : c'est la communauté de plongeurs dans son ensemble qui en bénéficiera.

Comme pour les campagnes de sécurité organisées par DAN, tout ceci a pu voir le jour grâce aux cotisations des membres de DAN.